

10 CENTIMES
BUREAU
ET REDACTION
71, Grande-Rue, Tourcoing, rue Carnot, 23

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

JEUDI
18
MARS 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Tourcoing,
rue Carnot, 23.

Journal de Tourcoing

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

La Révolution en Allemagne : von Kapp démissionne

La Crise des Journaux

Sous ce titre, notre distingué confrère, M. Henri Langlais, directeur de la « Dépêche » de Lille, écrit un article où la crise que la presse traverse en ce moment est magistralement exposée et qui résume parfaitement notre propre manière de voir. Nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs :

Nous avons indiqué, il y a quelque temps, la crise terrible qui menaçait les journaux français. Après bien des tergiversations, on pensait que l'Office national de la Presse se serait parvenu d'accord avec le gouvernement, à établir un régime provisoire sans doute, mais qui aurait permis aux quotidiens, qui ne dépendent ni de l'Allemagne, ni des bolchevistes, ni des enrichis de la guerre, de vivre de leurs recettes normales, comme la chose se passe dans toutes les autres professions.

Au dernier moment, MM. Millerand et Isaac, malgré les promesses qu'ils avaient faites et qui étaient presque des engagements, ont refusé le décret qui aurait élevé le prix de vente à trois ou quatre sous.

On connaît la brutalité d'un peu aveugle de M. Millerand, dont on a dit assez justement « qu'il prenait toujours des notes, mais qu'il n'écrivait jamais ». Quant à M. Isaac, c'est un libre échangeur, l'ami du principe de la liberté commerciale sans limite ni restriction ; il représente cette ville de Lyon à laquelle la guerre a donné une prodigieuse prospérité, et dont les quotidiens ont pu, à ce qu'on assure, contracter, en Autriche, de très avantageux marchés de papier, ce qui leur permet de tenir le coup.

Dans la région du Nord, les journaux ont été quatre mois, les démarches faites en Scandinavie, en Belgique et en Hollande n'ayant donné aucun résultat. La guerre, d'autre part, nous a mis fort mal en point, et, au lieu d'avoir gagné de l'argent, nous devons péniblement nous ruiner.

Quoi qu'il en soit, un journal qui ne sera pas suspect aux socialistes, l'« Humanité », annonçait récemment qu'elle devait élever son prix de vente à 15 centimes, et constatait que pour toucher 7 francs des vendeurs, elle dépensait rien qu'en papier et en tirage 9 fr. 12, sans compter, dans ce prix de revient, les frais de commerce, de rédaction et tous les frais généraux.

Et le grand organe unifié avait, sans fausse honte, que s'il n'avait pas élevé son tarif, il se serait trouvé, pour un seul mois, en présence d'un déficit formidable de 150.000 francs.

Mais les calculs de l'« Humanité » sont faits pour le prix du papier à 224 francs les 100 kilos. Or, ce prix, le plus bas pratiqué, est celui de l'Office national de la Presse, qui va mourir et qui, sauf peut-être pour des privilégiés comme l'« Humanité » et certains autres quotidiens de Paris, ne fournit pas aux journaux, notamment à ceux de Lille, le quart du papier dont ils ont besoin.

Comme conséquence, nous sommes obligés de nous adresser à des fabricants libres, et le cours minimum est actuellement de 260 francs. Nous avons vu une offre d'une usine du Pas-de-Calais à 300 francs. Dans ces conditions, la moyenne du prix de notre papier est étrangement surélevée, et le prix d'un exemplaire dépasse 10 centimes. Nous le vendons 7 en gros, et les marchands ne sont pas contents.

A l'autre extrémité de l'opinion, l'« Action Française », qui a pourtant trouvé auprès de ses lecteurs le plus généreux concours, annonce qu'elle élève le prix de son abonnement et se vendra à 20 centimes à partir du 21 mars prochain, en faisant observer que le prix du papier en blanc qui représentait en 1914 une dépense de 350.000 francs pour un tirage de 100.000 exemplaires, arrive au chiffre formidable de 2.380.000 francs pour la même circulation. Et l'on pronostique pour la fin d'avril une nouvelle hausse qui doublera presque ce chiffre formidable.

Dans ces conditions, il n'y a pas de produit de la publicité, à moins qu'elle ne soit accompagnée de subventions spéciales, qui puisse assurer l'équilibre du budget d'un journal.

Evidemment, une semblable situation ne peut durer, mais quel est le remède ?

À défaut de l'Office national de la Presse et de toute réglementation légale s'imposant à tout le monde, il serait dans une certaine mesure intéressant de voir les prix de vente et les tarifs des journaux relevant leurs prix de vente et unissant les redevances aux vendeurs.

LES EVENEMENTS D'ALLEMAGNE

La démission de Kapp. — L'Assemblée nationale ne peut se réunir. — Les troubles continuent. — Un grave incident à Bonn

Les auteurs du coup d'Etat ont compris que leur rôle est terminé. Von Kapp disparaît de la scène. Il renonce à constituer un gouvernement. Il a remis le pouvoir aux secrétaires d'Etat, qui restent fidèles au gouvernement légal.

La démission de Kapp est-elle la démission définitive des parvis de droite et de gauche ?

Cette démission est acceptée. Mais, sur ce point, malgré notre sympathie pour la réforme, nous estimons qu'elle doit être étudiée de près dans toutes ses conséquences, notamment en ce qui concerne la question de la vente, il y a des précautions à prendre et nous devons, professionnellement, avoir une vue du lendemain plus précise et plus étendue que ne l'ont d'ordinaire les pouvoirs publics.

Alors, que nous agissons-nous ?

Dans toutes les autres branches de l'industrie et du commerce, des accords se sont faits facilement entre les membres d'une même corporation ; mais pour la presse il n'en est pas de même, car la pensée n'est pas un produit comme un autre, et le but poursuivi ne se borne pas uniquement au lucre, que recherche, justement d'ailleurs, un producteur ou un négociant.

Cette différence fait l'honneur de notre profession, mais elle fait en même temps sa faiblesse sur le terrain économique, et elle constitue également un grand danger pour l'opinion publique, qui pourrait être livrée à des sources d'informations faussées par la trahison ou la corruption, si tout moyen était enlevé aux journaux de vivre des ressources ordinaires d'une exploitation normale et avouée.

Aujourd'hui, nous posons très nettement le problème, espérant encore que pour le résoudre, on rencontrera chez tous nos confrères un esprit de loyauté et de solidarité, lequel nous ne serions plus rien moralement et que peu de chose matériellement.

Henri Langlais.

LES TROUBLES

UN CROISEUR BOMBARDE KIEL 400 à 500 tués

Londres, 17 mars. — Du « Morning Post » Copenhague : Un croiseur battant pavillon de Kapp a bombardé Kiel ; au cours des récents événements, on compterait 400 à 500 tués. Les dégâts sont considérables. Les faillites marines auraient élevé d'assaut les chantiers des armes des ouvriers.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

Cologne, 17 mars. — On n'a pas reçu la confirmation du bombardement de Kiel.

UN GRAVE INCIDENT A BONN

La foule prend d'assaut le quartier général français et pille les magasins

Bonn, 17 mars. — La foule aurait pris d'assaut le quartier général français de Bonn dont elle aurait pillé les magasins de vivres et les appartements particuliers.

Ce grave incident aurait été motivé par le fait qu'un camion militaire français avait blessé, accidentellement, plusieurs personnes en traversant la ville de Bonn.

A DRESDE

50 tués et 300 blessés

Cologne, 17 mars. — A Dresde, on s'est battu pendant toute la journée. Il y aurait eu une cinquantaine de tués et 200 blessés. La garde civile semble être favorable au coup d'Etat, tandis que la Reichswehr y est opposée.

A STETTIN, A WURTZBURG ET A HANNOVER, 60 la population est nettement opposée aux réactionnaires. A Munster et à Stuttgart, le climat est gai.

Par contre, le nouveau gouvernement se dit reconnu à Cobourg, à Hall, à Brandebourg et à Stréutz.

Il y aurait 100 tués et 300 blessés

On signale de nouveaux combats meurtriers dans les rues de nombreuses villes, notamment à Breslau, Hambourg, Kiel et Chemnitz.

A DRESDE, il y aurait 100 morts et 300 blessés. Des coups de main militaires sont en cours dans 24 villes.

COMBATS DE RUES A BERLIN

Quatorze tués

De sérieux combats de rues se sont renouvelés à Berlin, notamment sur la place de Potsdam, où il y en a eu 14 tués.

Le colonel Bauer aurait été assassiné

Selon l'Agence Wolff, le colonel Bauer, homme de confiance de Ludendorff, aurait été assassiné.

A Trèves, on compte 50 tués et 100 blessés à cours des récentes bagarres.

A Dortmund, les égarés ont tenté vainement d'occuper l'Hôtel de Ville ; ils se sont enfuis en abandonnant 14 tués.

A GOERLITZ

La fusillade a été active dans la soirée.

A BERLIN ET DANS LA BANLIEUE

Des troubles sanglants ont eu lieu à Berlin et dans la banlieue. Il y a eu plusieurs dizaines de tués.

A HAMBURG

Une vingtaine de morts

Bâle, 17 mars. — On mande de Hambourg : Une rencontre s'est produite, dans le quartier de la Barmbeck, entre les socialistes et les troupes de sûreté. On compte une vingtaine de morts.

LA GREVE EST GENERALE

Berlin, 17 mars. — La grève générale est effective dans presque tout l'Empire.

Le bassin minier de la Ruhr serait aux mains des ouvriers favorables à Ebert. Les chemins municipaux se sont mis en grève.

A COLOGNE

Une manifestation monstrueuse contre les événements de Berlin

Bâle, 17 mars. — On mande de Cologne : Une manifestation organisée par les ouvriers,

LE CONGRÈS DE LA FEDERATION REGIONALE Union des Pères de Famille nombreuse du département du Nord, à Lille

LA PRESENCE DU GENERAL DE CASTELNAU

Le Congrès organisé par la Fédération des Familles nombreuses du Nord aura lieu à Lille, le samedi 20 mars, à l'occasion du passage du général de Castelnau, président d'honneur de la Ligue des Familles nombreuses de France, député, président du groupe parlementaire pour la défense des familles nombreuses.

Pour la représenter à ce congrès, l'Association de la plus Grande Famille a bien voulu désigner un de ses vice-présidents, M. Gaston Lacombe, membre du Conseil Supérieur de Natality.

Voici le programme du Congrès :

MATIN. — 10 h. 1/2 : Séance de travail (salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116) : 1. Groupement des Pères de famille nombreux ; ses raisons ; moyens pratiques de le réaliser (M. Drillon, avocat). — 2. Représentations des pères de famille nombreux : sociales, financières, politiques (M. Théry, avocat). — 3. Habitations familiales (M. Jean Delorme). — 4. Concours des Grandes Familles du Nord aux Armées (M. Louis Watin).

Après la séance de travail, MM. les délégués qui désirent prendre leur repas du midi dans les collèges et maisons de famille voudront bien retourner au secrétariat (rue de l'Hôpital-Militaire, 116) où ils seront accompagnés à l'aller et au retour par un délégué du Comité d'organisation.

APRES-MIDI. — 2 heures 1/2 : Séance de clôture (salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Thiriez-Delesalle, industriel). — 1. Rapport sur les travaux du matin : 2. Le rôle social de la famille ; par M. Joseph Daniel, maître de conférences à la Faculté libre de droit. — 3. Allocution par M. Gaston Lacombe. — 4. Séance 1/2 : Les délégués se rendront à l'Hôtel de l'Europe, pour y être reçus par M. le général de Castelnau, à qui M. Contel, ancien conseiller municipal de Lille, présentera les revendications des pères de famille nombreux.

On nous prie d'insérer :

Les membres de la Ligue des Familles nombreuses de France, de M. le capitaine Maire, et les adhérents de la Plus Grande Famille, ont pour président et vice-président, M. le ministre du Commerce, sont instamment priés d'assister aux séances du Congrès des Pères de Famille qui auront lieu le samedi 20 mars, à 10 h. 1/2 du matin et à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Le Comité d'organisation du Congrès se trouve dans l'impossibilité d'adresser une invitation personnelle à tous les pères de famille nombreux du département du Nord, les prient de considérer les notes que la presse veut bien insérer comme les invitant.

Les chefs de famille nombreux qui désiraient être convoqués par cartes personnelles à la réception des congressistes par le général de Castelnau, sont priés d'en faire la demande, par lettre, à M. Abaignon, secrétaire du Congrès, Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

LE PROCES CAILLAUX DEVANT LA HAUTE-COUR

Déposition de M. Briand. — L'agenda de Martini

Paris, 17 mars. — L'audience est ouverte à 14 h. 30.

Au début de l'audience, on lit la déposition de M. Lanoie, président de la Ligue italienne du Front intérieur, empêché de venir. M. Caillaux, selon la déposition de Lanoie, refusa d'entrer en relations avec les journaux ententophiles. Il n'aurait d'ailleurs interviewé qu'un journal défaitiste de Milan.

M. BRIAND

M. Briand est introduit. Il déclare ne pas avoir connu la proposition de paix qui aurait été faite par l'intermédiaire de Lipscher en 1915. Le témoin déclare qu'il contractait et qu'il affirmait M. Caillaux, lequel ne lui a pas communiqué, ainsi qu'à M. Vignati et M. Malry, les lettres de Lipscher. M. Briand n'aurait pu l'obliger à lui en parler.

Interrogé sur le projet d'expulsion d'Italie de M. Caillaux en 1906, il déclare que M. Barrère lui fit savoir que si le Gouvernement italien avait pas été désagréable au Gouvernement français, il eût été possible de le faire rentrer en laissant toute liberté au cabinet italien, mais demandant, en cas d'expulsion, qu'on saisisse les papiers de Caillaux.

M. Briand déclare à M. Martini que M. Caillaux n'avait aucune qualité pour parler au nom de la France. A Paris, M. Briand fit des représentations à M. Caillaux.

M. Briand déclara à M. Martini que M. Caillaux avait commencé l'offensive de paix allemande. M. Briand a connu et encouragé les propositions autrichiennes. Il n'a jamais rien négocié, pour arrêter, le plus tôt possible, l'effusion de sang.

L'AGENDA MARTINI

L'audience est suspendue. A la reprise, on lit la déposition de M. Martini. On lit l'agenda qui est conforme à la déposition. Après la lecture de la déposition Martini qui a duré une heure, M. Caillaux déclare qu'il aura d'assez longues observations à présenter sur cet agenda et demande la remise de la discussion à jeudi.

L'audience se termine par la lecture de la déposition de M. Martini de Demare, qui se trouvant à Rome en 1916, vit Martini.

Après cette dernière lecture, l'audience est levée à 18 h. 50.

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES avec le Vatican

La commission des affaires extérieures se prononce pour leur reprise

Paris, 17 mars. — La commission des affaires extérieures de la Chambre, saisie, pour avis, du projet de loi portant rétablissement des relations diplomatiques de la France avec le Saint-Siège, a résolu, après délibération, de prendre contact avec la commission des finances.

La grande majorité de la commission s'est prononcée pour le rétablissement de relations avec le Vatican. Cependant, plusieurs membres ont exprimé l'avis qu'avant la discussion du projet le gouvernement devrait entamer des pourparlers avec le Saint-Siège, afin d'obtenir de lui l'assurance que la reprise des relations laissera en dehors des lois existantes : séparation de l'Eglise et de l'Etat, lois d'association et de l'Écluse.

Les incidents en Allemagne

Mort d'une dactylographe française molestée par les Allemands

Rennes, 17 mars. — Selon l'« Ouest-Eclair » : Mademoiselle Pauline Forestier, originaire d'Avessac, employée comme dactylographe à la Mission Française à Wiesbaden, qu'il y a quelques jours, fut, avec une de ses camarades, brutalisée par les Allemands, alors qu'elles se rendaient à leur bureau, et morte des suites des coups qu'elle avait reçus. Son corps va être ramené à son pays d'origine, où se fera l'inhumation.

Un centre d'espionnage à Metz

Trois arrestations

Un centre d'espionnage allemand aurait été découvert à Metz, et trois individus que l'on suppose être des espions de Berlin, ont été arrêtés.

LE VENT TOURNE

Stuttgart, 17 mars. — Le Président Ebert a déclaré au correspondant de l'Agence Wolff que la situation se modifiait constamment dans tout l'Empire en faveur du gouvernement constitutionnel.

La démission de Kapp

Londres, 17 mars. — Selon le « Daily Express », le ministre des affaires étrangères allemand annonce que M. Kapp a démissionné.

Le général Maerker suspendu

Stuttgart, 17 mars. — M. Ebert a suspendu le général Maerker et a remis son commandement au général Muller.

L'intervention d'Hindenburg

Berlin, 17 mars. — Le maréchal Hindenburg a envoyé au gouvernement Kapp un télégramme dans lequel il demande que les troupes se retirent de Berlin et rétablissent l'Etat constitutionnel.

En même temps, il a fait au président Ebert communication de son télégramme.

Qui dit la vérité ?

Cologne, 17 mars. — L'Agence Wolff publie sur une même feuille les communiqués des deux gouvernements.

Le gouvernement du chancelier Kapp déclare que des négociations sont en cours entre lui et le gouvernement Bauer, lequel aurait retiré son appel à la grève générale.

Au contraire, le gouvernement de Stuttgart affirme qu'il n'y a pas de négociations engagées.

L'attitude des Alliés

L'accord franco-anglais

Mayence, 17 mars. — Interviewé par l'issue du Kriegspiel, le maréchal Foch a affirmé le parfait accord anglo-français. Il a ajouté que de récentes conversations ont confirmé l'absolue communion de pensées et la parfaite fraternité d'armes des alliés.

1 milliard 460 millions de bons de Défense nationale et du Trésor en février

Paris, 17 mars. — Le produit de l'émission des Bons de la Défense nationale et des Bons du Trésor pendant le mois de février s'est élevé, déduction faite des renouvellements et remboursements, à 1 milliard 460 millions.

Les Sinistres réclament le paiement des indemnités qui leur sont dues

Une démarche auprès de la Commission parlementaire des régions libérées

Paris, 17 mars. — On nous communique la note suivante :

La Commission parlementaire des régions libérées de la Chambre des députés a entendu aujourd'hui, sur convocation, les représentants du Comité national d'action pour la réparation intégrale des dommages de guerre et de l'Union mutuelle centrale des sinistres.

Au nom des sinistres, ces groupements demandent le maintien des principales mesures édictées par la circulaire de 1919, c'est-à-dire le paiement des avances au taux judiciairement fixé par elle, et l'égalité, pour tous, dans les moyens mis à leur disposition, en vue de l'établissement de leur dossier de dommages, base nécessaire à la prompte reconstitution des régions dévastées.

Un communiqué du Ministère des Régions libérées

Paris, 17 mars. — A la suite de la réunion de la Commission des régions libérées de la Chambre, on nous a déclaré au Ministère des Régions libérées :

Les sinistres ne peuvent avoir l'exactitude de ce qui concerne le paiement des indemnités et des

LES ALLOCATIONS AUX REFUGIES La suppression complète est décidée

Dans une longue circulaire qu'il adresse aux préfets, le ministre des régions libérées fait connaître les dispositions qu'il a prises pour préparer cette suppression, qui affectera au total plus de 100.000 familles. Les allocations qui ont été créées en 1919, et qui sont en préparation qui achèveront de fixer définitivement les réfugiés sur leurs droits. Nous les analyserons dès qu'elles seront publiées.

Dès le 1er avril, le régime des allocations accordées aux réfugiés cessera dans certaines localités, dit le ministre, où la vie normale peut être considérée comme ayant repris.

Pour la plupart d'entre eux, les allocations seront supprimées le 31 mai. Ces suppressions deviendront définitives, pour tout le monde, trois mois après, c'est-à-dire le 31 juillet 1920.

Toutefois, la circulaire en question prévoit des exceptions. Avant d'arriver à la suppression définitive des allocations, il sera procédé, du 31 mai au 31 juillet, à une révision générale des situations individuelles. Ici, le ministre ajoute qu'il ne doute pas que cette révision détermine de nombreuses radiations et réductions de secours.

Pour les réfugiés qui attendent dans d'autres localités l'heure de revenir dans leur commune d'origine, les bénéficiaires des modes normaux d'assistance ; secours du Bureau de Bienfaisance, assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et secours créés depuis longtemps, et en vigueur dans chaque commune.

DERNIERE HEURE

LES INCIDENTS EN ALLEMAGNE

LE PRINCE JOACHIM-ALBRECHT DE PRUSSE DEMANDE EN VAIN SA MISE EN LIBERTÉ

Berlin, 17 mars. — Selon la « Gazette de Francfort », la chancellerie d'Empire, à Berlin, a reçu une deuxième requête du prince Joachim-Albrecht de Prusse, demandant sa mise en liberté. Cette requête a été repoussée par le commandant.

UN COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT KAPP

M. syenne, 17 mars. — On mande de Cologne : On reçoit de Berlin le télégramme suivant, venant de la Chancellerie :

Le gouvernement Bauer s'étant décidé à rompre les conditions essentielles qu'il avait d'abord refusé d'accepter, nous avons décidé, le 15 mars, son remplacement par le gouvernement Kapp, celui-ci considérant sa mission comme terminée. Il ne retire en remettant le pouvoir au commandant en chef ; il est persuadé, en agissant ainsi, que le désordre extrême de la patrie exigera une action énergique et décisive contre le mensonge destructeur du bolchevisme.

UNE SEANCE DU CONSEIL D'EMPIRE

Le coup d'Etat de Berlin est légal

Berlin, 17 mars. — L'Agence Wolff publie la dépêche suivante de Stuttgart :

Une séance du Conseil d'Empire a eu lieu aujourd'hui, au cours de laquelle, en présence des membres du Reichstag, la Prusse, le Wurtemberg, la

Bavière, Bade, Hesse et Hambourg étaient représentés.

Le ministre d'Empire a parlé de la situation et de la marche des événements ainsi que des suites politiques, économiques et morales qui en résulteraient. Le Conseil d'Empire a approuvé, à l'unanimité et sans réserve, l'attitude du gouvernement et a déclaré, en termes énergiques, le coup d'Etat de Berlin.

LES TROUBLES DE BERLIN LES NOUVEAUX ONT ETE, PARAIT-IL, EXAGERES

Berlin, 17 mars (par Bruxelles). — L'Agence Wolff publie l'information suivante :

Les nouvelles publiées au sujet des événements qui se sont déroulés à Berlin, sont exagérées. A la suite des fusillades qui ont eu lieu, une personne seulement a été tuée et cinq blessés. Le trafic des tramways et des chemins de fer de ceinture est normal.

ON S'ATTEND A DES COLLISIONS SANGLANTES, A BERLIN

Londres, 17 mars. — On mande de Stuttgart, à l'Agence Reuters :

Selon des nouvelles venues de Berlin, de source absolument digne de foi, les collisions les plus sanglantes ont eu lieu ce matin à Berlin.

UN COMBAT A EBERFELD

Communiqué républicain

Bruxelles, 17 mars. — On mande de Ber-

lin : L'Agence Wolff publie la dépêche suivante d'Eberfeld :

Un combat a eu lieu entre des communistes armés et des troupes d'Eberfeld. Les communistes ont été repoussés. Environ un millier d'entre eux ont été obligés de passer en sens occupé où ils ont été désarmés par les troupes de l'Entente.

L'ATTITUDE DE L'EX-KAISER

La Haye, 17 mars. — Le président du Conseil, M. Ruyss de Beerebrouck, a adressé aux présidents de la première et seconde Chambre, une lettre disant que l'ex-kaiser a donné l'assurance au gouvernement des Pays-Bas qu'il s'abstiendra de toute action politique et ne suscitera pas de difficultés politiques à l'Entente.

Un arrêté royal, joint à la lettre, stipule que le territoire désigné comme lieu de résidence de l'ex-kaiser, dans la province d'Utrecht, sera fixé ultérieurement.

M. Deschanel au banquet de la Presse anglo-américaine

Paris, 17 mars. — Prenant la parole au banquet de la presse anglo-américaine, M. Deschanel a dit :

Nous nous sommes trouvés unis dans les heures tragiques et nous nous sommes tendus la main, au moment suprême où il fallait vaincre ou mourir. L'amitié n'est pas seulement faite des grands services rendus, mais aussi d'une confiance réciproque et constante. Travillons pour développer cette confiance entre nos trois pays.

Les événements qui viennent ambroisement de se produire, en Allemagne, ne montrent-ils pas à quel point nous sommes exposés et combien il importe de tenir fidèlement nos serments d'amitié, si nous ne voulons pas perdre les fruits de la victoire et rendre la paix précaire. Sermons-nous les uns près des autres, dans une intime amitié, en évitant des dangers d'âmes et en prévision des dangers de demain.

1 milliard 460 millions de bons de Défense nationale et du Trésor en février

Paris, 17 mars. — Le produit de l'émission des Bons de la Défense nationale et des Bons du Trésor pendant le mois de février s'est élevé, déduction faite des renouvellements et remboursements, à 1 milliard 460 millions.

Les Sinistres réclament le paiement des indemnités qui leur sont dues

Une démarche auprès de la Commission parlementaire des régions libérées

Paris, 17 mars. — On nous communique la note suivante :

La Commission parlementaire des régions libérées de la Chambre des députés a entendu aujourd'hui, sur convocation, les représentants du Comité national d'action pour la réparation intégrale des dommages de guerre et de l'Union mutuelle centrale des sinistres.

Au nom des sinistres, ces groupements demandent le maintien des principales mesures édictées par la circulaire de 1919, c'est-à-dire le paiement des avances au taux judiciairement fixé par elle, et l'égalité, pour tous, dans les moyens mis à leur disposition, en vue de l'établissement de leur dossier de dommages, base nécessaire à la prompte reconstitution des régions dévastées.

Un communiqué du Ministère des Régions libérées

Paris, 17 mars. — A la suite de la réunion de la Commission des régions libérées de la Chambre, on nous a déclaré au Ministère des Régions libérées :

Les sinistres ne peuvent avoir l'exactitude de ce qui concerne le paiement des indemnités et des

qu'ils pourraient escompter pour se procurer, sans délai, les ressources nécessaires, au fur et à mesure du rempli. Les avances seront rendues plus faciles par la remise des titres immédiatement escomptables et portant d'ailleurs intérêt. Les récentes circulaires du ministre sur la constitution des dossiers ne peuvent avoir aucune conséquence sur le paiement des avances et n'entraîneront aucun retard.

L'Affaire de l'Office national de la Presse et du papier-journal Un non-lieu

Paris, 17 mars. — On nous communique la note suivante :

L'instruction ouverte, par le deuxième Conseil de guerre, dans l'affaire dite de l'Office National de la Presse et du papier journal, affaire dite de l'« D'Hôtel », a été mise en état de non-lieu. Cette ordonnance a été rendue par le gouvernement militaire de Paris, à la suite d'une information, conduite par le capitaine rapporteur Mangin-Bocquet, qui a démontré, après neuf mois d'expertises minutieuses, l'innocence des accusés.

Les directeurs des mines du Nord et du Pas-de-Calais reçus par le ministre des Travaux publics

Paris, 17 mars. — Le ministre des Travaux publics a reçu, mercredi soir, les directeurs et administrateurs des mines du Nord et du Pas-de-Calais et a longuement conféré avec eux.

Les mineurs de Saint-Etienne décident la grève pour jeudi

Saint-Etienne, 17 mars. — Des propositions avaient été faites au Comité fédéral des mineurs de Saint-Etienne, vendredi, au gouver-

nement, le différend restant à trancher avec les Compagnies sur l'augmentation des salaires. Les mineurs ont refusé cette proposition et ont décidé la grève pour jeudi matin.

L'occupation de Constantinople par les Alliés

Londres, 17 mars. — M. Bonar Law a fait, à la Chambre des Communes, la déclaration suivante relativement à Constantinople :

Il a été décidé que le gouvernement britannique, en conjonction avec les Alliés, procéderait à l'occupation de Constantinople. L'administration générale de Constantinople ne sera pas aux mains des Alliés, mais les circuits de la guerre et de la marine seront occupés ; un contrôle sera exercé sur les services des postes, des télégraphes et de la navigation.

Le cardinal Dubois retour de mission en Orient

Rome, 17 mars. — Le cardinal Dubois, retour de mission en Orient et dans les Balkans, a été reçu, ce matin, au Vatican. Il a fait connaître sa profonde satisfaction de l'accueil reçu à toutes les étapes de son voyage.

Le Pape s'est montré très heureux d'apprendre de la bouche du cardinal, des détails sur son voyage. Le cardinal quittera Rome lundi soir ; il s'arrêtera à Paris pour visiter le Président de la République et le chef du gouvernement, puis il regagnera Rome.

REVENDEMENTS COMMERCIAUX

Méaux, 17 mars. — Antimoine opt. 73 ; cuivre, 102 ; zinc, 108 ; fer, 100 ; plomb, 110 ; étain opt. 258.5 ; or, 268.5 ; platine, 4610 ; argent, 42.10 ; mercure, 44.10 ; sels, 10.10 ; soufre, 10.10 ; nitrate, 45.50 ; zinc, 10.10 ; zinc, 11.0.